

# “Je préfère mourir qu’aller dans un home”

## SANTÉ DES AÎNÉS

Deux ans après le scandale Orpea, la situation ne s’est pas vraiment améliorée dans les maisons de repos.

Les maisons de repos sont plus que jamais en grande difficulté d’après les principaux acteurs du secteur. Ces derniers demandent des solutions rapides alors que les assises nationales des Ehpad débutent ce mardi en France. Deux ans après le scandale Orpea, l’objectif, entre autres, est de faire un point sur l’état de santé du secteur, qui reste en grande souffrance.

Pour la première fois depuis 10 ans, les établissements du groupement associatif Odélia sont déficitaires. Son directeur, Franck Descotes, est à court de solutions. Il est obligé de trouver des moyens d’économiser, comme limiter les douches pour les résidents.

**“La marchandisation des vieux est plus forte que jamais”.**

Deux ans après ce scandale et la crise du covid qui n’aura pas épargné le secteur, qu’est-ce qui a changé en Belgique? “Pas grand-chose si ce n’est qu’on en parle plus et que les gens ont pris conscience qu’il y avait énormément de problèmes, tranche Pierre Marage, le parrain du Gang des vieux en colère, association bien connue pour ses actions militantes créatives en faveur des droits des aînés. Même dans les maisons qui ne sont pas privées, il y a une logique capitaliste qui a pris

le dessus. On se désintéresse totalement de l’humain. On est très souvent en contact avec des gens qui nous expliquent souffrir de négligence, de maltraitance. On sent une forme de désespoir. Ce sont

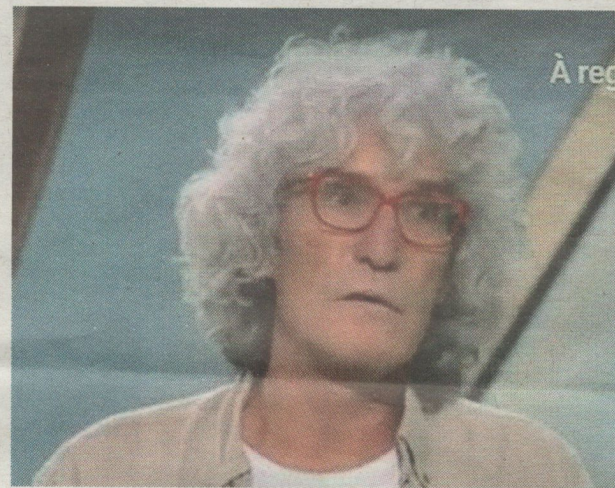


■ Pierre Marage, le parrain du Gang des vieux en colère, association bien connue pour ses actions militantes créatives en faveur des droits des aînés. © DR LES VIEUX EN COLÈRE

des personnes âgées qui se sentent vraiment abandonnées. D’autres se plaignent du vol de nourriture. L’absence de bienveillance revient souvent”.

### ■ Le profil type a radicalement changé

Pas plus tard que la semaine dernière, une résidence pour personnes âgées souffrant de troubles



■ Jean-Jacques Claes refuse d’aller dans un home. © DR IPM

psychiques (Les Aquarelles) à Hertain a été fermée par la justice. Un plan d’urgence a été mis en place pour reloger les 26 résidents. L’établissement est soupçonné de sécurité défaillante et de maltraitance envers les résidents. Une situation qui durerait depuis un an.

“Malheureusement, ce genre de problème devient de plus en plus commun, ce qui est en lien direct avec l’évolution de la population dans les maisons de repos, estime le docteur Evelyne Lenoir, généraliste à Bruxelles et qui a passé beaucoup de temps en home pour délivrer toute une série de soins. Les personnes rentrent de plus en plus tardivement avec un état de dépendance plus important, ce qui demande des soins plus soutenus, plus complexes mais le personnel qualifié n’est pas toujours présent en nombre pour l’effectuer. La charge de travail augmente. Les soignants sont déjà en souffrance et les soins adaptés ne peuvent pas toujours être prodigués”.

Les syndicats CSC et CNE avaient déjà tiré la sonnette d’alarme en octobre 2023. Ils reprochaient à l’institution d’avoir ouvert quelques mois plus tôt sans aucun accord des autorités.

Fabien Boucqueau est secrétaire permanent à la CNE. Il tente d’alerter sur les conditions pénibles dans lesquelles travaillent les employés du groupe Orpea.

“Ce qu’il faut rappeler, c’est que globalement, c’est le taux d’occupation qui fait vivre une maison de repos. Il existe

donc une pression pour trouver des résidents et si la Wallonie a plutôt un bon taux de remplissage, la tendance est à la baisse à Bruxelles au niveau du nombre de lits. On y ferme alors beaucoup plus d’établissements. Il y a par exemple sept fermetures avec Orpea ces derniers mois et cinq avec Corian. Le Covid a vidé les maisons de repos et la confiance au sein de la population n’est pas encore revenue”.

La maltraitance en institution est quelque chose qui revient assez régulièrement dans l’actualité. Après une carrière en tant qu’entrepreneur dans le bâtiment, Jean-Jacques Claes, membre historique du Gang des vieux en colère, est catégorique: il ne souhaite pour rien au monde finir ses jours dans un home. “La marchandisation des vieux est plus forte que jamais, fustige ce Tournaisien âgé de 68 ans. On a énormément de contacts avec des résidents et on constate que la situation ne s’améliore pas. Il y a des gens à qui on change la couche une seule fois par jour, des repas qui ne sont pas toujours servis, etc. Le personnel n’arrive tellement plus à gérer qu’il est contraint de shooter les vieux à coups de calmants pour qu’ils ne bougent plus et donnent moins de travail. Pour tout ça, je préfère qu’on m’euthanasie plutôt que d’y aller. C’est violent mais c’est le constat que beaucoup de vieux font. Je préfère qu’on me laisse crever mais je ne veux pas finir dans une maison de repos”.

Ludovic Jimenez

# “C’est devenu impayable”

La charge de travail augmente dans les homes mais la pénurie de personnel et le manque de formation continuent d’exercer une forte pression sur tout le secteur.

**D**epuis plusieurs années, le secteur des maisons de repos et l'accueil des aînés font face à une double problématique. D'une part, les places se font rares. D'autre part, le personnel aussi. De nombreux métiers sont en effet en pénurie. Il arrive même que des maisons de repos n'acceptent plus de nouveaux résidents, faute de places disponibles ou de personnel soignant. Les acteurs du secteur plaident donc pour de nouvelles normes d'encadrement.

“Il y a une forte pression sur le personnel. On constate que le mental et le corps n'arrivent plus à suivre la cadence, souligne Fabien Boucqueau, secrétaire per-

manent à la CNE. Et face à cela, les employeurs veulent lutter contre l'absentéisme en fliquant les travailleurs, ce qui est bien évidemment contre-productif et renforce la perte de sens au travail. Les employés donnent leur maximum mais finissent par tomber malade ou alors ne peuvent plus s'occuper correctement des résidents. C'est un cercle vicieux. On est inquiet pour l'impact que cela peut avoir sur la qualité des soins. Il y a un turnover important dans le milieu et une charge de travail qui augmente au vu du profil des personnes. On risque donc de repartir vers un certain nombre de dérives. S'il n'y a pas de mesures gouvernementales pour renforcer l'attractivité

du métier, on va partir sur quatre années très difficiles sur le plan social”.

Selon les rapports les plus récents de l'Inspection des soins, sur les 814 maisons de repos contrôlées, 176 se situaient en deçà de la norme légale de personnel. “Il y a eu une tentative timide d'améliorer tout cela au niveau politique mais cela reste insuffisant. Il faudrait également que les résultats de ces contrôles soient rendus publics et que les familles soient davantage associées”, abonde Pierre Marage, le parrain du Gang des vieux en colère. Les plus dépendants ou les plus isolés ont également besoin de places d'accueil de qualité, à un prix abordable. Mais depuis quelques années, les prix se sont envolés. “En Belgique, les maisons de repos deviennent inaccessibles à la grande majorité des personnes âgées, regrette Jean-Jacques Claes, 68 ans et membre actif du Gang des vieux en colère. Et je ne parle même pas des maisons de repos privées qui coûtent un bras mais même les maisons de repos communales et publiques sont hors de prix. Elles sont par exemple au-dessus de ma retraite. Il faut déboursier 1500 euros par mois et c'est un tarif qui ne comprend même pas tous les services”.

“Le personnel n'arrive plus à suivre. Il y a un cercle vicieux qui s'est mis en place”.



■ Dans les maisons de repos, la pénurie de personnel a un impact sur la vie sociale mais aussi sur les soins. © BELGA

L. J.



■ Yves Coppieters (Les Engagés) veut pouvoir fermer plus rapidement les établissements de soins qui ne disposent pas d'agrément. © JEAN LUC FLEMAL

## “Il n’y a pas d’espace pour les institutions pirates”

Le ministre wallon en charge de la Santé, Yves Coppieters, veut sévir envers les établissements de soins qui ne jouent pas le jeu.

**S**uite à la fermeture des “Aquarelles” à Hertain, une résidence pour personnes en détresse mentale, après plusieurs plaintes pour maltraitance, le ministre wallon en charge de la Santé, Yves Coppieters, n'a pas tardé à réagir. Il faut dire que cette institution, non agréée par le CWASS (Code wallon de l'action sociale et de la santé), était interdite mais continuait de fonctionner normalement.

“Il était temps d'agir mais la situation était compliquée et a requis une décision de justice pour qu'elle puisse fermer ses portes. L'arrêté du bourgmestre aurait pu en effet être pris plus rapidement si le décret avait prévu ce type de situation, regrette le ministre. L'Aviç m'a informé de la situation dès nos premières réunions. Le travail est donc entamé pour résoudre ce problème et j'ai bon espoir que dans les prochains mois, je puisse proposer une révision du décret pour accélérer la réaction des autorités locales. Il n'y a pas d'espace pour les institutions pirates”.

Si le décret permet de fermer une maison de repos et de soins qui ne remplit pas les conditions du décret, ce type

d'institution pirate ne fait pas partie du décret. “Revoir ce décret est donc une de mes priorités dans les prochaines semaines, d'amener ça au Parlement et de convaincre les députés d'inclure aussi ce type d'institutions qui sont inacceptables sur le territoire wallon”.

Plus largement, les contrôles pour les institutions avec agrément vérifient les normes d'encadrement, les normes de soins, la conformité des équipements, la sécurité et le bien-être des personnes. Ces contrôles réguliers doivent être inopinés, ce qui n'est pas toujours le cas d'après Pierre Marage, le parrain du Gang des vieux en colère, qui connaît bien cette réalité.

“Ce qui nous préoccupe le plus, c'est le manque de contrôle dans les maisons de repos, et quand il y en a, les directions sont bien souvent averties et peuvent donc s'y préparer. On plaide donc pour des contrôles plus fréquents et surtout plus qualitatifs car ce qui manque aujourd'hui, c'est le bien-être du personnel, la bienveillance et le respect accordé à ces personnes, avec des soins de qualité”.

L. J.